École Nationale Supérieure Architecture UGA Grenoble

Conseil d'administration
ENSAG-UGA
Séance du 27 mai 2025

Délibération n°
DEL-2025-0527-6

Nombre de membres	: 20
Membres en exercice	: 19
Membres présents	: 10
Membres représentés	: 5
Nombre de votants	: 15
Voix favorables	: 15
Voix défavorables	: 0
Abstention	: 0
Membre(s) n'ayant pas pris part au vote	: 0

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mai à quatorze heures, le conseil d'administration de l'ENSAG-UGA s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Nicolas Dubus, Président du Conseil d'Administration.

Point à l'ordre du jour :
Attribution résultats de l'exercice comptable 2024

Membres présents :
DUBUS Nicolas,
DEPOLLIER Guy,
MANOLA Théa,
TIXIER Nicolas,
BARDOS Sylvia,
HANRY Camille,
PAGIRAS Camille,
BRESSY Vincent,
MADRENNES Jacqueline,
ROUEDE Emmanuel.

Membres représentés :
LAJARGE Romain (donne pouvoir à DUBUS Nicolas),
VETTORELLO Jean-Pierre (donne pouvoir à DEPOLLIER Guy),
PROMAYON Seamus (donne pouvoir à PAGIRAS Camille),
KERMEN Pierre (donne pouvoir à ROUEDE Emmanuel),
VEILLEROT Marianne (donne pouvoir à HANRY Camille).

Membres excusés :
FEUTREN Alexandre
LAKHNECH Yassine,
MOCELLIN Raphael,
POBÉ Pascaline.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

60 avenue de Constantine
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
www.grenoble.archi.fr

École Nationale Supérieure Architecture UGA Grenoble

Conseil d'administration du 27 mai 2025

Délibération n° 6 relative à l'attribution résultats de l'exercice comptable 2024

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu la délibération du Conseil d'administration de l'ENSAG-UGA du 27 février 2025 relatif aux comptes financiers 2024,

Article 1 :
Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 8 336.73 € en report à nouveau.

Article 2 :

Le tableau n°6 "compte de résultat" – compte financier 2024 est annexé à la présente délibération.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ~~/majorité~~

Quorum Début de séance	Présents ou Représen-tés	NE PREND PAS PART AU VOTE	Nombre de vote « POUR »	Nombre de vote «CONTRE»	Nombre d'ABSTEN-TIONS
15	15	0	15	0	0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Fait le 27 mai 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Nicolas Dubus

60 avenue de Constantine
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
www.grenoble.archi.fr